



Comité économique et social européen

Le CESE et la Méditerranée

*Relations
extérieures*

Une coopération de longue date

La Conférence euro-méditerranéenne de Barcelone, réunissant en novembre 1995 les Ministres des Affaires étrangères des pays de l'UE et les pays partenaires méditerranéens, a conclu un partenariat dans le but de définir un espace commun de paix et de stabilité, de construire une zone de prospérité partagée, de développer les ressources humaines et de favoriser la compréhension entre les cultures et les échanges entre les sociétés civiles. Le processus de Barcelone était né, et a, depuis, constitué la base d'une collaboration étendue entre les deux rives de la Méditerranée. Aujourd'hui, le partenariat comporte 27 États membres de l'UE ainsi que 12 pays partenaires (Mauritanie, Maroc, Algérie, Tunisie, Égypte, Israël, l'Autorité Palestinienne, Jordanie, Syrie, Liban, Turquie et Albanie).

En 2004, l'UE a également développé la politique européenne de voisinage (PEV) qui répond à un besoin de collaboration non seulement au niveau régional avec les pays voi-

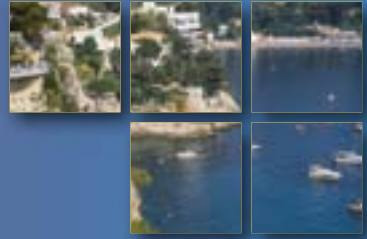
sins du sud, mais également au niveau bilatéral, en tenant compte des spécificités de chaque pays partenaire. La PEV ne remplace pas le partenariat euro-méditerranéen, mais a pour vocation de le renforcer et de le compléter.

En 2008, la France a pris l'initiative de renforcer encore plus le partenariat entre l'UE et les partenaires du sud. Cette initiative, appelée "Le processus de Barcelone: Union pour la Méditerranée" a pour vocation de développer le processus de Barcelone par la mise en œuvre de projets spécifiques. La Bosnie-Herzégovine, la Croatie, Monaco et le Monténégro font également partie de cette union.

Convaincu que la participation des acteurs économiques et sociaux et autres représentants de la société civile organisée est indispensable à la réussite globale de ces politiques, le CESE s'investit pleinement pour développer cette dimension de la coopération euro-méditerranéenne.



Photo de famille du Sommet euro-méditerranéen des Ministres des Affaires étrangères à Lisbonne, novembre 2007



Le mandat politique du CESE et les relations avec les autorités politiques

La Déclaration de Barcelone (27-28 novembre 1995) dispose que:

“des contacts réguliers entre d'autres organes européens, notamment le Comité économique et social de la Communauté européenne, et leurs homologues méditerranéens contribueraient à une meilleure compréhension des grandes questions intéressant le partenariat euro-méditerranéen.

À cet effet, le Comité économique et social est invité à prendre l'initiative d'établir des liens avec ses homologues et organismes équivalents des pays méditerranéens¹.

Le CESE a répondu à cette demande en 1995 à travers l'établissement d'un réseau Euromed des Conseils économiques et sociaux et institutions similaires qui se réunit à l'occasion des Sommets annuels. L'importance de ce réseau a été plusieurs fois soulignée dans les conclusions formulées à l'issue des Sommets euro-méditerranéens des Ministres des Affaires étrangères. Les représentants du CESE ont également été invités à plusieurs reprises à assister à ces conférences, comme cela a été le cas lors de la conférence ministérielle Euromed de Lisbonne en novembre 2007.

Le CESE suit aussi régulièrement le travail du Comité Euromed du Conseil de l'UE et y est invité à présenter les conclusions des Sommets Euromed des Conseils économiques et sociaux et institutions similaires.

Les contacts avec l'Assemblée parlementaire euro-méditerranéenne (l'APEM) se sont également développés. En mars 2007, le CESE a obtenu le statut d'observateur permanent dans les réunions de l'APEM. Depuis, il participe activement aux réunions de cette Assemblée pour y présenter ses positions et celles du réseau des Conseils économiques et sociaux et institutions similaires en ce qui concerne la région Euromed.

Les relations de travail avec la Commission européenne, qui participe à l'ensemble des initiatives prises par le CESE tant à Bruxelles que dans les pays concernés, sont également très étendues. Ainsi, Mme Ferrero-Waldner, Commissaire pour les Relations extérieures et la politique européenne de voisinage, a, par exemple, demandé au CESE en avril 2005, d'élaborer un avis exploratoire sur l'implication de la société civile dans la mise en œuvre de la politique européenne de voisinage².

¹ Extrait du programme de travail de la Déclaration de Barcelone.
² JO C 309 du 16.12.06 – RI CESE 520/2005.

Les Sommets Euromed des Conseils économiques et sociaux et institutions similaires

Le CESE organise chaque année un Sommet Euromed avec ses partenaires du réseau Euromed des Conseils économiques et sociaux et institutions similaires. Il soutient les Sommets sur le plan technique, financier et logistique et y participe avec une délégation importante. Le premier Sommet a eu lieu à Madrid en décembre 1995. Lors de ces Sommets, des questions cruciales pour l'avenir de la région méditerranéenne sont abordées et de nombreuses recommandations aux instances politiques sont formulées.

Chaque année des rapports thématiques sont également élaborés en collaboration avec des Conseils économiques et sociaux des pays membres de l'UE et des pays partenaires méditerranéens. Ces rapports constituent des contributions thématiques du Sommet Euromed annuel des Conseils économiques et sociaux et institutions similaires.

Cette méthode de travail originale permet de promouvoir une meilleure compréhension mutuelle et de formuler des recommandations partagées, tant par les représentants du Sud que par ceux du Nord. De plus, des auditions dans les pays partenaires sont organisées dans le cadre de la rédaction de ces rapports³.

Le CESE coordonne également l'action et les travaux des Conseils économiques et sociaux et institutions similaires en présidant la structure de suivi entre chaque Sommet Euromed: le Comité de Suivi Euromed. Sa mission est de promouvoir les propositions et recommandations des Sommets, d'analyser la suite qui leur est donnée et de rendre visible les travaux menés par le réseau Euromed des Conseils économiques et sociaux.

³ Vous trouverez une liste des principaux rapports et déclarations finales sur le site Web du CESE: http://www.eesc.europa.eu/sections/rex/euromed/index_fr.asp?id=3090rexfr.



Sommet Euromed des Conseils économiques et sociaux et institutions similaires, Athènes, octobre 2007



*Visite en Egypte d'une délégation
du Comité de Suivi Euromed,
septembre 2007*

Le CESE - Promoteur du rôle de la société civile dans la région Euromed

Le CESE maintient des contacts réguliers avec les Conseils économiques et sociaux existants dans les pays partenaires et soutient leurs actions pour développer leur fonction consultative auprès de leurs gouvernements. L'importance de consulter la société civile dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques est fondamentale pour leur réussite.

Dans ce contexte, le CESE encourage également la Commission européenne et les gouvernements nationaux à impliquer les Conseils économiques et sociaux dans l'évaluation et la mise en œuvre des plans d'action qui ont été signés entre plusieurs pays partenaires et l'UE dans le cadre de la politique européenne de voisinage. Il est également important de promouvoir un rôle actif du réseau des Conseils économiques et sociaux dans le "processus de Barcelone: Union pour la Méditerranée", notamment pour l'identification des projets de coopération dans la région.

À la demande des organisations de la société civile des pays partenaires qui n'ont pas un Conseil économique et social, le CESE offre son expertise et son expérience pour la mise

en place des structures de dialogue permanentes entre les organisations de la société civile et leurs gouvernements. Dans ce contexte, il se félicite de la création, au cours des dernières années, des Conseils économiques et sociaux dans plusieurs pays partenaires, comme le Conseil économique et social israélien, palestinien et jordanien. Le CESE a activement soutenu l'établissement de ces Conseils à travers l'organisation de missions d'information, d'échanges et de transferts d'expertise. Il donne actuellement son soutien aux sociétés civiles organisées égyptienne et marocaine pour la création des Conseils économiques et sociaux dans ces pays.

Le CESE collabore également au renforcement du dialogue entre les réseaux de la société civile actifs dans la région Euromed, comme L'Union Méditerranéenne des Conférences d'Entreprises (UMCE-BUSINESS-MED), le Forum Syndical Euromed et le réseau Euromed de l'Economie Sociale (ESMED). Dans ce contexte, il donne son appui et facilite une discussion entre ces réseaux sur les possibilités de développer le dialogue social au niveau Euromed.

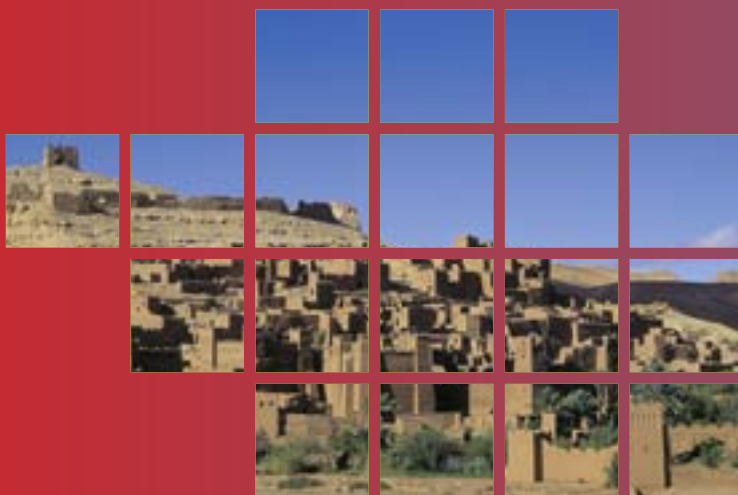
Récents avis et rapports d'information

Rapports d'information:

- Dimension sociale des relations entre l'Union européenne et les pays partenaires méditerranéens
- La participation de la société civile au niveau local à la mise en œuvre des plans d'action afférents à la politique européenne de voisinage dans la perspective d'un développement équilibré et durable (CESE 504/2007)
- Les soutiens à apporter aux jeunes dans le cadre de la politique européenne de voisinage sur les plans économique, éducatif, social et culturel, en particulier par la promotion d'échanges et d'initiatives conjoints Union européenne – Pays partenaires méditerranéens (CESE 642/2006)

Avis:

- La Liberté d'association dans les pays du partenariat Euromed (CESE 772/2008)
- La promotion de l'esprit d'entreprise chez les femmes dans la région Euromed (JO C 256 du 27.10.07, CESE 1004/2007)





EUROPE DIRECT

est un service qui vous aidera à trouver une réponse à vos questions sur l'Union européenne.

Un numéro de téléphone gratuit et unique:

00 800 6 7 8 9 10 11

Pour en savoir plus

La présente brochure est l'un des documents d'information publiés par le Comité économique et social européen. D'autres titres dans la même série incluent *Le CESE en dix questions* et *Le CESE: un pont entre l'Europe et la société civile organisée*. Ceux-ci, ainsi que plusieurs autres publications peuvent être consultés et téléchargés gratuitement sur le site web du CESE <http://www.eesc.europa.eu>.

Des versions imprimées de toutes les publications du CESE peuvent être obtenues gratuitement en envoyant un courrier électronique à l'adresse publications@eesc.europa.eu ou en écrivant à l'unité Visites et publications, rue Belliard 99, B-1040 Bruxelles, Belgique.

